

A compter du (01/09/2018)

### VENTE

#### Honoraires à la charge du vendeur

Prix de vente	Honoraires
De 40 001 à 100 000€	Forfait 8 000€ TTC
100 001 à 170 000€	8% TTC du prix de vente
170 001 à 250 000€	7% TTC du prix de vente
250 001 à 350 000€	6% TTC du prix de vente
350 001 à 800 000€	5% TTC du prix de vente
Plus de 800 001€	4% TTC du prix de vente

### LOCATION

#### Locaux habitations nus ou meublés

	Appartement / Maison Baux loi du 06.07.1989	Appartement / Maison Baux non soumis à la loi du 06.07.1989
Propriétaire	1 mois de loyer Hors charges TTC	1 mois de loyer Hors charges TTC
Locataire	15€ du m <sup>2</sup> TTC	1 mois de loyer Charges comprises TTC

### GESTION

5% HT du loyer mensuel C.C

ALVP PATRIMOINE Au capital DE 2500€- Siège : 48 rue Gassendi 75014 Paris-RCS 827 700 063- Carte professionnelle T et G N° CPI 7501 2018 000 026 463- Délivrée par la CCI Paris-île de France

Assurance SOCAF 26, Avenue de Suffren 75015 Paris-Garantie Gestion 30 000€ et transaction 110 000€. Non détention de fonds. Médiateur de la consommation désigné par l'agence : Médiation vivons mieux ensemble 465 Avenue de la Libération, 54000 Nancy www.mediation-vivons-mieux-ensemble.f